Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-202507177-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

***Présents** : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

***Absents excusés** : ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.*

RAPPORT N° 2025/183 : Assainissement : Souscription ligne de trésorerie Budget annexe Assainissement

Considérant que la communauté de communes de Serre-Ponçon doit souscrire une ligne de trésorerie pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie de son budget annexe Assainissement,
Vu les propositions des organismes bancaires reçues,

Il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne selon les conditions suivantes :
- Montant **800 000 Euros**
- Durée un an
- Indice de référence et marge €STR + marge **0.75 %** (dans le cas où l'€STR serait inférieur à 0% (zéro pourcent), il sera réputé égal à 0% (zéro pourcent)

Le taux d'intérêt applicable chaque jour à un tirage indexé sur €STR est l'Euro Short Term Rate (augmenté de la marge sus-indiquée), tel que défini au contrat de ligne de trésorerie interactive et constaté le jour considéré du tirage.
Base de calcul : exact/360
- Périodicité de facturation des intérêts : mensuelle civile, à terme échu
- Frais de dossier : **444 €**
- Commission de non-utilisation : 0.10 % de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMIITE** :

- **DE DECIDER** de réaliser une ligne de trésorerie de 800 000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée d'un an à compter de la date de signature du contrat selon les modalités exposées ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention à intervenir portant ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie.

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-202507177-DE

- D'AUTORISER Madame la Présidente à procéder sans autre délibération aux demandes de versements de fonds et aux remboursements dans les conditions prévues dans la convention portant ouverture d'une ligne de Crédit de Trésorerie.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON 05200

Chantal EYMEOUD